

- Faute d'orthographe.
- + Faute de style.
- R (Répétition). Emploi trop fréquent d'un même mot.
- H (Harmonie). Dissonance.
- | Faute de ponctuation.
- x Omission d'un mot.
- ? Expression obscure, équivoque.

Les quatre premiers signes se placent au-dessous des mots, les trois derniers entre les mots; s'il y a lieu, le même terme est affecté de plusieurs signes.

Avant de remettre leurs devoirs aux élèves, l'instituteur signale les défauts les plus communs et les plus graves qu'il y a rencontrés et leur donne les conseils et les explications propres à leur faire éviter à l'avenir de semblables imperfections.

Il prend ensuite chaque devoir (si la classe est peu nombreuse), le lit à haute voix et en fait la critique avec les élèves; il soumet à leur appréciation telles idées, telles expressions dont l'examen lui paraît utile, instructif; il a soin de faire l'éloge des devoirs d'un certain mérite, des pensées et des phrases qui prouvent le travail et le progrès de leurs auteurs.

Si la classe est nombreuse, l'instituteur fait choix d'un certain nombre de travaux dont la correction en commun lui semble devoir porter le plus de fruits.

Dans tous les cas, il donne lecture d'une ou de plusieurs des meilleures compositions et ce, autant pour en féliciter les auteurs que pour stimuler le courage des plus faibles.

Parfois aussi, il lit un devoir très défectueux: c'est lorsqu'il juge ce moyen propre à punir la paresse, la négligence, à réveiller l'amour-propre, à exciter la volonté.

La correction en commun étant terminée, les compositions sont remises aux élèves qui corrigent eux-mêmes les fautes indiquées par des signes: il va de soi que dans la correction en commun on ne s'est pas occupé de certaines fautes qu'il suffit de signaler pour que l'élève s'en rende compte: il en est ainsi, notamment, de la plupart des fautes d'orthographe.

L'instituteur surveille rigoureusement la correction individuelle, il s'assure ainsi que ses observations ont été comprises et retenues et, au besoin, fournit encore des explications supplémentaires.

L'élève doit-il transcrire au net dans un cahier spécial sa rédaction corrigée?

Oui, si les devoirs fournis sont généralement bien faits; car il est bon que l'élève ait une collection de rédactions qui soit son œuvre, qu'il relise de temps en temps et qui lui rappelle les fautes qu'il a commises et les conseils qu'il a reçus.

Si, en général, les travaux ne sont pas satisfaisants, l'instituteur, après en avoir terminé la critique, les fait recommencer; de temps en temps, il dicte un devoir modèle qui doit être inscrit dans la collection: n'oublions pas, à ce propos, que l'imitation est une ressource précieuse dans l'enseignement du style; la facilité d'élocution de ceux qui ont beaucoup lu est, en grande partie, le résultat de l'imitation; du reste, imiter n'est pas copier. Pourquoi, dès lors, ne pas communiquer de temps à autre, aux élèves, un travail parfait qui leur fasse voir, mieux que toutes les critiques possibles, ce qu'on attend d'eux, le résultat auquel leurs efforts doivent tendre? Qu'ils considèrent une telle composition comme un idéal pour eux, ils ont bien raison, mais leur proposer cet idéal, les engager à s'en approcher autant qu'ils le peuvent, ce n'est pas exiger qu'ils l'atteignent.

Dans l'enseignement de la calligraphie ne met-on pas constamment sous les yeux des élèves les lettres les mieux formées? Suffirait-il de signaler verbalement les défauts de l'écriture pour les corriger?

Évidemment non.

Cependant nous condamnons énergiquement le procédé adopté dans certaines écoles et consistant à faire apprendre par cœur des lettres composées par l'instituteur; le double but ainsi poursuivi, éviter la fatigue du véritable enseignement du style et faire briller les élèves dans les concours et les examens, est contraire aux principes de la pédagogie et de la justice.

Pour en revenir à notre sujet et pour terminer cet article, nous reconnaissons qu'il peut exister d'autres modes de correction présentant des avantages particuliers et dont il serait parfois utile de faire usage, ne fût-ce que pour la variété qui est nécessaire dans tout enseignement. La condition essentielle d'une bonne correction est que l'élève y prenne une part active et qu'elle soit, pour lui, un exercice de ses facultés intellectuelles.